

La littérature du Grand Siècle, Chantilly

Date :

Chantilly est célébrée par de nombreux écrivains tout au long du Grand Siècle. À partir des années 1660, Louis II de Bourbon Condé dit « le Grand Condé », propriétaire de Chantilly, souhaite rivaliser avec son cousin Louis XIV et la cour de Versailles. Il attire alors sur son domaine les plus grands noms de la littérature.



Le Grand Condé par Coysevox en 1690 © Martin Savart



La Bruyère © Mel 22

Mémorialistes et épistoliers

Dans la seconde moitié du 17^e siècle, le Grand Condé, mène des travaux exceptionnels dans les jardins de Chantilly. Ceux-ci deviennent le lieu de fêtes magnifiques rassemblant les personnes les plus éminentes de la cour et une pléiade d'écrivain. Les fêtes données en 1662, 1671, 1694 et 1695 pour le roi Louis XIV sont citées dans les correspondances et mémoires des grands épistoliers et mémorialistes de l'époque. Madame de Sévigné raconte par le détail la fête de 1671 et le suicide de Vatel. Madame de La Fayette écrit en 1673 que « *de tous les lieux que le soleil éclaire il n'en a point de pareil à celui-là* ». Saint Simon parle souvent de Chantilly dans ses souvenirs, de ses invités et des Condé.

Panegyriques, odes et poèmes

Boileau, Racine, La Bruyère, La Fontaine, Jean-Baptiste de Santeul rédigent, chacun dans leur style, en français ou latin, en prose ou en vers, des panegyriques, odes ou poèmes à la gloire de Condé. Le Domaine avec ses

jardins aux nombreux jeux d'eau y est comparé à un Parnasse. Bossuet, ami de jeunesse et familier de Chantilly, commence d'ailleurs ainsi l'oraison funèbre du Grand Condé en 1687 : « *Au moment que j'ouvre la bouche pour célébrer la gloire immortelle de Louis de Bourbon, prince de Condé, je me sens également confondu, et par la grandeur du sujet, et, s'il m'est permis de l'avouer, par l'inutilité du travail. Quelle partie du monde habitable n'a pas ouï les victoires du prince de Condé, et les merveilles de sa vie ? On les raconte partout.* »

Les Condé, frondeurs et mécènes

Dès 1660, le Grand Condé soutient publiquement Molière sans cesse accusé d'impiété et de vice. Ses pièces sont jouées régulièrement à Chantilly comme à l'automne 1663, pour jouer l'ensemble de son répertoire. Puis en décembre suivant, pour le mariage du fils du Grand Condé, on joue *l'Impromptu de Versailles*. Lorsqu'en 1664, Louis XIV interdit *Tartuffe* et qu'en 1667, l'archevêque de Paris menace d'excommunication quiconque verrait ou lirait la pièce, Condé, libertin à l'esprit frondeur, commande quatre représentations de la pièce dont une à Chantilly en septembre 1668. Condé s'inscrit ainsi dans la lignée de son grand père, Henri II de Montmorency, qui, en 1623, cachait à Chantilly dans la Maison de Sylvie, le poète Théophile Gautier condamné à mort à Paris pour ses poèmes licencieux du recueil le *Parnasse satyrique*.